

Appariteur de Rohrwiller



La Cité des Roseaux

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Cela fait plus d'un an que notre liberté de circuler est freinée par la circulation de ce virus.

Avec les fêtes de Pâques, le printemps annonce son arrivée. Nous attendons avec impatience de pouvoir rallumer le barbecue en famille, même si ces moments de convivialité sont encore limités en nombre et en horaires par le couvre-feu et la limitation des regroupements.

Malgré les désagréments liés à cette pandémie, la commune continue à œuvrer pour le développement de notre beau village.

Le prochain gros chantier qui nous attend est la rénovation de l'école primaire. D'abord à l'intérieur, avec la rénovation de 4 salles : reprise des plafonds, du sol et des murs, mise en place de VMC. La mise en place d'équipements modernes, comme des ordinateurs et des tableaux numériques, sont également à l'ordre du jour. Le changement des fenêtres et l'isolation du bâtiment sont également prévus pour cette année ou en début d'année prochaine.

La sécurisation de l'entrée de l'école maternelle qui est prévue de longue date, sera enfin réalisée. Les travaux consistent à la fermeture de la rue par un portail côté rue des écoles et d'une clôture côté rue St Wendelin. Des travaux de mise aux normes handicapés sont également au programme des investissements de cette année.

Voilà donc une liste non exhaustive des investissements certes coûteux, mais nécessaires dans le but d'améliorer l'image et surtout la fonctionnalité des infrastructures de notre commune.

Pâques approche et nos ouvriers communaux ont paré nos terre-pleins de motifs et décorations rappelant nos coutumes alsaciennes des lapins et des œufs.

Pâques est aussi synonyme « d'Osterputz » dans nos maisons comme dans notre commune. Je veux, à cette occasion, remercier toutes les associations et les bénévoles, adultes et jeunes, qui sont venus en nombre (60). Ils ont, comme tous les ans, débarrassé notre belle nature des débris laissés par des individus sans scrupules. Je voudrais, à cet effet, mettre en garde les personnes prises en flagrant délit et contre lesquelles je serai impitoyable. Des amendes jusqu'à 1500€ peuvent être délivrées à chaque contrevenant.

La traditionnelle soupe aux légumes a été cette année remplacée par un panier garni d'une pomme, d'une bouteille d'eau et d'une brioche confectionnée par notre boulanger Gilles.

Je vous souhaite, à toutes et à tous une joyeuse Pâques, malgré les restrictions et les contraintes que nous imposent les autorités.

Restez vigilants en n'oubliant pas les gestes barrières.

Au plaisir de vous retrouver tous très vite et en bonne santé.

Alles guete un bliewe g'sund.

Laurent Sutter

La fibre est en route

A l'heure du tout numérique, des démarches administratives, des déclarations en ligne, de l'e-santé et du télétravail, l'accès à Internet est devenu indispensable dans le quotidien de chacun.

Or, les territoires ne sont pas tous égaux dans l'accès au numérique.

Dans le cadre du Plan France Très Haut Débit, la Région Grand Est pilote,

en partenariat avec les deux départements alsaciens, le déploiement de la fibre optique sur les zones non couvertes par les opérateurs privés.

Entourée d'une gaine protectrice en plastique, la fibre optique est un fil en verre plus fin qu'un cheveu permettant de transporter des données par le biais d'un signal lumineux. Celle-ci permet de transmettre des quantités de données à la vitesse de la lumière, quasiment sans limitation de débit. En effet, à la différence du cuivre, le débit n'est quasiment pas altéré par la distance et peut être symétrique (identique en réception et en envoi de données).

La fibre optique permet un accès ultra-rapide à Internet (avec un débit de 10 à 100 fois supérieur à l'ADSL), la télévision ultra haute définition et tous les services interactifs associés, un confort par l'utilisation simultanée et performante de plusieurs appareils connectés à la même source internet, de nouveaux usages (télétravail, télé-médecine, domotique...)

Hors souhaits spécifiques, ce raccordement pour les particuliers est gratuit durant toute la durée de la concession (30 ans), si le chemin télécom existant est disponible et exploitable.

La fibre optique qui sera posée chez vous empruntera le même cheminement que votre câble téléphonique actuel.

Contrairement aux technologies sans fil, le réseau fibre optique n'est pas

facilement piratable et ne présente pas de risque pour la santé. Le transport de la lumière ne provoque aucun rayonnement électromagnétique.



La fibre est donc sans danger.

Sur la commune de Rohrwiler, les opérations liées à l'arrivée de la fibre optique, études puis travaux, sont, en grande partie, terminées. L'ouverture commerciale est prévue avant fin juin 2021.

Après avoir constaté son éligibilité, chaque foyer pourra souscrire un abonnement à la fibre et bénéficier des avantages du Très Haut Débit.

Dans les immeubles collectifs de moins de 4 logements, chaque résident devra suivre la même procédure qu'une maison individuelle. Pour des immeubles de plus de 4 logements, deux étapes sont nécessaires pour bénéficier de la fibre

optique :

Il faudra tout d'abord procéder au raccordement de l'immeuble : installation de l'infrastructure fibre optique dans les parties communes de l'immeuble. Vous devrez solliciter votre bailleur ou votre syndic pour qu'il effectue la demande de raccordement de l'immeuble. Une fois que le point de branchement est installé dans les communs, vous pourrez ensuite procéder à votre raccordement, en procédant comme n'importe quel particulier. Le fibrage de l'immeuble est sans frais pour les co-propriétaires et les occupants de l'immeuble.



Rentrée 2021/22



Ecole Maternelle

Inscriptions à distance

Les familles qui ont déclaré la naissance de leur enfant à la mairie recevront leur dossier d'inscription dans la boîte aux lettres.

Pour les nouveaux arrivés dans la commune, il pourront demander le dossier d'inscription par mail :

ce.0672590b@ac-strasbourg.fr

Ecole élémentaire

Inscriptions en CP

Les parents des élèves déjà scolarisés recevront le 10 mai, une feuille de renseignements, une fiche d'inscription au cours de religion, une grande enveloppe. Ces documents ainsi qu'une copie du livret de famille et une copie des pages du carnet de vaccination de l'enfant seront à déposer dans la boîte aux lettres de l'école au plus tard le 17 mai.

Les parents d'un élève scolarisé dans une autre commune devront d'abord s'inscrire en mairie.

Puis ils pourront contacter l'école élémentaire par mail : **ce.0672214T@ac-strasbourg.fr** pour l'inscription.



Démarches administratives

Carte d'identité

Depuis le 15 mars 2021, une nouvelle carte d'identité format « carte bancaire » entre progressivement en circulation en France.

A partir du 1er juin, tous les citoyens du Grand Est déposant une demande de nouvelle carte d'identité se verront délivrer systématiquement une carte sous ce nouveau format.

Vous possédez une carte d'identité en cours de validité ?

Vous n'avez aucunement besoin de réclamer le renouvellement anticipé de la carte que vous possédez actuellement. Vous pourrez continuer à l'utiliser sous les mêmes conditions et ce jusqu'à la date de fin de validité figurant au verso de votre carte.

Rappel : En 2014, la durée de validité de l'intégralité des cartes d'identité française a été allongée de 5 ans. Pour tout voyage à l'étranger, attention à bien vérifier la position du pays de destination quant à la validité de ces cartes prolongées.

Rappel cartes d'identité et passeports

Le dossiers de dépôt sont disponibles en mairie ou en ligne sur : <https://passeport.ants.gouv.fr>

Une fois complété, il doit être déposé en mairie de Bischwiller.

Il est obligatoire de prendre rendez-vous en ligne sur le site de la mairie de Bischwiller.



Carte d'électeur

Inscription sur la liste électorale : en cas de déménagement

Pour voter dans sa nouvelle commune, un Français déménageant doit se déclarer auprès de la mairie de son nouveau domicile. Pour votre inscription, une pièce d'identité et un justificatif de domicile (- de 3 mois) seront nécessaires.

Les prochaines élections, départementales et régionales, devraient se tenir les 13 et 20 Juin 2021, si la situation sanitaire le permet.



NOUVEAU : ACCUEIL FISCAL à l'Espace France Services

L'accessibilité aux services publics est un enjeu d'égalité et de cohésion sociale. Pour lutter contre le sentiment d'abandon, les collectivités locales, avec le soutien de l'État, ont mis en place des lieux d'accueil de proximité pour faciliter l'accès des usagers aux démarches administratives. Un nouvel accueil fiscal vient compléter le bouquet de services déjà offert dans votre Espace France Services de BISCHWILLER (48, rue Georges Clemenceau).

Les agents d'accueil répondent à vos questions les plus simples relevant des finances publiques (fiscalité, amendes, secteur public local). Ces permanences, exclusivement sur rendez-vous, se tiennent le mercredi matin de 9h à 12h des semaines impaires. Les rendez-vous sont à prendre sur le site impots.gouv.fr ou par l'intermédiaire de l'agent d'accueil de votre Espace France Services.

Infos santé

Médecin

Dr Jacky HAMM

tél : 03 88 63 63 78

Cabinet Infirmières

Maud LANDL-CLERICI

tél : 06 78 11 18 56

Sylvia MEYER tél : 06 86 76 47 93

Kinésithérapeute

Camille BERLY

tél : 03 88 09 66 07

Dentiste

Dr Laetitia CHOFFEL

tél : 03 88 53 80 80

Infos pratiques

Marché de producteurs

Place de la Mairie

tous les mardis de 16h à 19h.

Commerçants ambulants

- Boucherie DIEBOLD

Mardi matin, place de l'église

- Boucherie Kress-Sugg

Lundi matin et jeudi après-midi

en tournée dans le village

- Chez Matthieu

Tartes flambées, Pizzas

Vendredi soir, place de l'église

2021

Permanence

du député à
ROHRWILLER



Vincent THIÉBAUD

député de la 9ème circonscription du Bas-Rhin

ven 9 avril 2021

à la Mairie de

ROHRWILLER

de 10 heures 45 à 11 heures 45

53 Grand'Rue à ROHRWILLER



SUIVEZ-NOUS SUR **facebook**
et retrouvez toutes nos ACTUALITÉS



ANNIVERSAIRES

92 ans	MARTZ née DORFER Marguerite, le 23
88 ans	BERLING née WEBER Antoinette, le 7
87 ans	KORMANN Fernand, le 19
87 ans	SUTTER René, le 11
85 ans	WENDLING née SCHMITT Reine, le 13
84 ans	JUNG François, le 28
81 ans	DEBS née WILHELM Céline, le 15
80 ans	OSTERTAG née LANG Marguerite, le 3
79 ans	KUHN Martin, le 5
79 ans	VELTEN née GASSMANN Agnès, le 15
75 ans	SPANG Jean-Paul, le 30

Manifestations annulées :

Enigme de Pâques (Les P'tits Roseaux) & Bal du Muguet (Amicale des Pompiers)

Du 17 mai au 06 juin 2021

Au boulot, j'y vais à vélo !

Vous aussi, relevez le Défi

Rendez-vous sur : defi-jyvais.fr

je rénove
Alsace du Nord

Vous envisagez de réaliser des travaux de rénovation énergétique de votre logement ?
Ne vous lancez pas sans avoir fait le point sur les travaux performants et les aides disponibles.

Renseignez-vous auprès des conseillers

FAIRE AVEC **Alcove du Nord**
TOUT POUR MA RÉNOV' CLIMAT

Rénovation isolation énergie... les conseillers FAIRE pour vous aider
Par téléphone par mail, sur rendez-vous les conseillers FAIRE vous accompagnent dans votre projet de rénovation et d'amélioration de l'habitat.

Une expertise technique à portée du grand public
Ces spécialistes vous conseillent sur les travaux à réaliser en priorité dans votre logement, les réductions de la facture énergétique et les énergies renouvelables... répondent à vos questions sur le choix des matériaux, le type d'isolation, les modes de chauffage, les devis... vous informent sur les aides dont vous pouvez bénéficier pour les travaux.

Un conseil indépendant, objectif et gratuit
Financés par le secteur public, leurs conseils sont indépendants, gratuits et à destination de tous.

Pour les joindre

- par mail à l'adresse jerénove@alsacedunord.fr
- par téléphone au **03 88 06 59 53**, du lundi au jeudi de 8h30 à 10h30 et de 15h à 17h et le vendredi de 15h à 17h.

Entretiens personnalisés sur rendez-vous au CAIRE, 84 route de Strasbourg 67500 Haguenau ou lors de permanences dans votre communauté de communes.

SANS CASQUE À VÉLO, VOTRE ENFANT RISQUE PLUS QU'UN BOBO.

Le port du casque devient obligatoire à partir du 22 mars 2017 pour les enfants de moins de 12 ans.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

Contact

Tél: 03.88.63.20.88
53 Grand'Rue-67410 Rohrwiller
Courriel : secretariat@rohrwiller.fr
site : www.rohrwiller.fr

Permanence Mairie
Tous les matins de 8h15 à 12h
Lundi, Mardi de 15h à 18h - Jeudi de 13h à 18h
Vendredi de 13h à 16h